

PARLEMENT EUROPEEN



DÉPUTÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN

Strasbourg, le 4 septembre 2007

Monsieur Hervé Wignolle
Président du SIOB
160, avenue de Grande Bretagne
F 31300 TOULOUSE

Monsieur le Président,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre courrier du 16 juin dernier relatif au projet de directive sur les contrats de crédits aux consommateurs et je vous en remercie.

Ce dossier sera l'un des sujets les plus importants de cet automne au Parlement européen. Nous entamons nos premières discussions au sein de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs la semaine prochaine.

Selon mes informations, le rapporteur, Monsieur Kurt Lechner (PPE-DE), préparera son rapport pour le mois de novembre afin que nous puissions voter en décembre en commission et en janvier 2008 en plénière.

Soyez assuré que je tiendrai pleinement compte de vos remarques tout au long du travail législatif et ne manquerai pas de revenir vers vous, si besoin est, lorsque nous serons en mesure d'amender le texte.

Je vous prie, Monsieur le Président, de croire à l'assurance de ma considération parfaite.

Jacques TOUBON